

En France, cent ans après la Révolution

M. Henry Maret, journaliste de Paris et député ministériel, écrit dernièrement la mordante satire que voici du gouvernement actuel de la France :

Il nous faudrait un homme qui eût dormi cent ans et qui, rouvrant les yeux, contemplât notre société en progrès.

— J'espère, dirait-il, que vous jouissez maintenant de tous les droits.

— Il n'en est pas un qui nous manque, répondrions-nous, et nous pouvons faire tout ce qui plaît au gouvernement. Nous nous habillons comme il le veut ; nous allons et venons selon sa fantaisie ; nous crions à notre aise tout ce qui lui convient ; nous prions, nous dansons, nous bâtissons, nous vendons, nous achetons, nous faisons toutes choses avec autorisation. Oh ! nous sommes en possession d'une liberté d'obéir qui dépasse l'imagination. Il est vrai que cette liberté nous coûte les yeux de la tête, et vous ne sauriez croire ce que nous dépensons pour en assurer l'exercice.

— C'est singulier, dirait probablement notre dormeur. Je croyais m'éveiller cent ans après la Révolution ; mais je me serai probablement trompé, et je m'éveille cent ans auparavant.

Consommation d'alcool

Suivant la *Croix* (Paris), c'est nous, le peuple canadien, qui sommes les gens les plus sobres. Nous n'aurions que 600 débits de boissons, soit un par 9,000 habitants, tandis qu'en Belgique il y en aurait un par 33 habitants, et en France un pour 81. En outre, pendant que les Français sont à la tête des nations pour la consommation d'alcool, avec une moyenne de 18 litres d'alcool à 100 degrés, nous serions les derniers des hommes à ce point de vue : chacun de nous ne consommerait que un litre et quatre-vingt-quatorze centièmes.

Si tout cela est vrai, — ce dont il est permis de douter — il ne nous reste plus qu'une chose à faire : continuer à pratiquer la vertu de tempérance.

✍ M. P.-G. Roy, directeur du *Bulletin des Recherches historiques*, Lévis, P. Q., demande les Nos suivants de la *Semaine religieuse de Québec* : Vol. I, Nos 4 et 31 ; vol. II, table des matières ; vol. IV, Nos 4 et 6 ; vol. V, No 3 ; vol. VI, Nos 24, 28, 31 et 32.